



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren

CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Union für Labormedizin

Union Suisse de Médecine de Laboratoire

Unione Svizzera di Medicina di Laboratorio

Swiss Union for Laboratory Medicine

Communiqué de presse

43.32

Berne, le 8 juillet 2008

Analyses de laboratoire: la révision fait fausse route

La Conférence des directeurs de la santé (CDS) et les associations des fournisseurs des prestations de laboratoire rejettent la révision en cours de la liste des analyses que le Département fédéral de l'intérieur a mise en consultation. Les prestations de laboratoire pouvant être facturées à la charge de l'assurance-maladie sont répertoriées et évaluées dans la liste des analyses. Selon la CDS, l'Union Suisse de Médecine de Laboratoire (USML) et la Fédération des médecins suisses (FMH), la révision entraîne une baisse de 35 à 45% de la rémunération des analyses de laboratoire, et cela après que les tarifs ont déjà baissé de 10% il y a 2 ans et demi. Dans ses calculs pour la révision en cours, le DFI par du principe d'une nouvelle baisse des prix de 20 à 25%. La CDS et les associations de prestataires plaident fondamentalement pour une révision de la liste des analyses qui vise à rembourser les coûts de manière plus juste, ce qui sera également tout à fait lié à des baisses de prix pour les analyses en série. Mais la révision proposée bouleverse le paysage actuel de la prise en charge. De nombreuses analyses en laboratoire hospitalier ou en cabinet médical privé ne seraient plus rentables. De nombreux hôpitaux et médecins en cabinet devraient donc fermer leur laboratoire. Pour les patients, cela signifie des délais d'attente plus grands et une qualité moindre des prestations de laboratoire. La CDS et les associations de prestataires invitent en conséquence la Confédération à renoncer à cette révision au pas de charge et à bâtir conjointement avec elles le projet sur une base économique solide.

Renseignements

Conseiller d'Etat Dr Markus Dürri, membre du Comité directeur de la CDS
Directeur de la santé du canton de Lucerne 041 228 60 81

Prof. Dr méd. Andreas R. Huber,
Président de l'Union Suisse de Médecine de Laboratoire (USML)
Médecin chef de l'Hôpital cantonal d'Aarau 062 838 53 02

Dr Ernst Gähler, vice-président de la FMH,
Responsable du domaine Tarifs et conventions
Médecin généraliste FMH, Herisau 031 359 11 50

Michael Jordi, secrétaire central suppléant de la CDS 031 356 20 20 / 079 702 20 90